**Résumé (Exécutif)**

Législation, politiques et services : les réponses offertes pour contrer la violence faite aux femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes au Canada.

**Problème et Besoin :**

Le Code Criminel et les Lois de la Famille à travers le Canada interdisent la violence envers les femmes. La déclaration des Droits Humains, incluant des traités internationaux comme le CEDAW et le CRPD interdisent de plus la discrimination systémique. Cependant, les expériences vécues par les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes nous montrent une toute autre réalité.

Les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes, selon le cadre d’analyse inter-sectionnelle et leurs différentes positions identitaires, sont le plus large groupe minoritaire et le plus défavorisé faisant face au plus haut taux de violence physique, systémique, financière, psychologique et familiale. Le taux de violence vécu par cette minorité est de deux à trois fois plus élevé que celui des femmes n’étant pas en situation de handicap.

Comme la question de la violence est une problématique de juridiction provinciale et territoriale, autant au niveau des politiques que des programmes en place, notre initiative se concentrera sur ces niveaux du pouvoir.

**Objectifs du projet :**

* Encourager le développement de politiques provinciales, l’adaptation de programmes et services spécialisés au sein des corps policiers ainsi que dans les secteurs des services aux victimes et des services de Violence envers les Femmes (VAW), pour qu’ils soient éventuellement en mesure d’adresser de manière concluante la problématique de la violence envers les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes;
* Sensibiliser davantage les politiciens et les services policiers, les services aux victimes ainsi que les secteurs VAW aux besoins particuliers des femmes en situation de handicap et des femmes Sourdes vivant une situation de violence;
* Encourager la participation active des femmes en situation de handicap et des femmes Sourdes pour que leurs revendications et leurs solutions proposées soient adressées et entendues par les politiciens, les services de police, les services aux victimes et par les secteurs de Violence envers les Femmes (VAW).

**Planification et activités du projet :**

Suite à notre récent financement de Condition Féminine Canada, DAWN-RAFH Canada et ses partenaires dans la communauté ont passé les trois dernières années à travailler dans treize communautés à travers le Canada. Notre initiative «Dans la Mire» nous a permis de développer une meilleure compréhension de la nature et de l’étendue des différents abus vécus par les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes. Avec ces connaissances et le développement d’une trousse et des ressources en formation, incluant des ateliers et des ressources éducatives conçues dans une perspective inter-sectionnelle et ce, pour les décideurs de programmes et politiques ainsi que pour les fournisseurs de services. Ces moyens visent également à aider et à valoriser les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes vivant des situations de violence, afin de les encourager à se mettre de l’avant pour dénoncer cette violence et demander du soutien.

La clé du succès du projet «Dans la mire» réside dans l’établissement de réseaux au niveau de la communauté, incluant les principaux acteurs de cette problématique comme les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes, les fournisseurs de services (les corps policiers, les secteurs de Services aux Victimes et VAW, les services sociaux et services de santé). Ensemble, ils ont pu identifier les problèmes majeurs et les pistes de solutions au niveau local. Un message clair a été transmis par la communauté; en plus du besoin criant de créer un réseau national de ressources incluant des maisons d’hébergement et maisons de transitions accessibles. Il y a également un besoin urgent d’adresser le taux alarmant de femmes en situation de handicap et de femmes Sourdes vivant de la violence systémique due au manque de services.

Cette initiative se base sur les connaissances et apprentissages acquis suite au projet «Dans la mire» et nous amène de la théorie à la mise en pratique; pour réellement et concrètement amener un changement chez un groupe d’individus. Il est nécessaire d’avoir un processus de développement engagé au sein des communautés chargées d’informer les politiciens, qui eux doivent s’assurer que les services offerts sont adéquats et reflètent les lois mises en œuvre, répondant ainsi aux besoins de la communauté.

**Résultats prévus :**

Suite à cette initiative, les politiques provinciales/territoriales, les programmes et les services des corps policiers, les Services aux Victimes et les secteurs de la Violence contre les Femmes (VAW), auront les outils nécessaires pour mieux adresser la problématique de la violence envers les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes.

De plus, les femmes en situation de handicap et les femmes Sourdes seront en mesure de communiquer de manière efficace leurs recommandations et leurs solutions aux politiciens, aux services des corps policiers, aux Services aux Victimes et aux secteurs de la Violence envers les Femmes (VAW).

Législation, politiques et services qui répondent à la violence envers les femmes en situations de handicap et les femmes Sourdes au Canada.

DAWN-RAFH Canada, Septembre 2015